

Propositions financières Budget Primitif 2012

Rapport n° CG/2011/77

Résumé :

Les dernières opérations d'aménagement du bac de Seltz et ses abords, donnent désormais pleine satisfaction.

A présent, il s'agit d'engager les réflexions autour du devenir du bac de Drusenheim, seul bac rhénan du Conseil Général à être co-financé par le Land de Bade-Wurtemberg à 50%, mais qui s'inscrivent dans la démarche plus large des franchissements du Rhin au Nord de Strasbourg. Les crédits inscrits au budget primitif 2012 ont pour objet d'assurer le fonctionnement habituel et l'entretien normal des trois bacs rhénans ainsi que les premières études relatives à Drusenheim.

Le Département exerce par ailleurs des compétences volontaires de soutien de l'activité fluviale, en particulier le Port Autonome de Strasbourg, permettant de renforcer le rôle économique du Bas-Rhin dans ce domaine et favoriser le report modal du transport de marchandises vers des modes moins polluants.

Ventilation des propositions de crédits par Pôles et Directions

Libellé Pôles	Libellé Direction	Projet Budget Primitif 2012
PAT	Direction territoriale d'aménagement du territoire	1 155 000,00 €
PAT	Direction des routes, des transports et des déplacements	250 000,00 €
	TOTAL	1 405 000,00 €

1131 – Bacs rhénans

Crédits proposés pour le BP 2012 : 1 255 000 €

Crédits inscrits au BP 2011 : 1 099 500 €

L'exploitation des bacs rhénans est assurée en régie par le Conseil Général du Bas-Rhin depuis le 1^{er} janvier 2009, date d'échéance de la convention qui en confiait la gestion au Service de la Navigation.

Sur l'ensemble des crédits proposés pour l'exploitation des trois bacs rhénans, 280 000 € sont réservés aux dépenses d'investissement et 975 000 € concernent les crédits de fonctionnement.

Pour 2012, les investissements sont consacrés à hauteur de 40 000 € aux travaux de révision du bac de Drusenheim, les 140 000 € restants concernant essentiellement l'investissement en matériel (motorisation) et outillage.

Il convient en outre d'y ajouter 100 000 € de crédits d'études, inscrits en 2012 pour lancer une première phase d'analyse des besoins et de faisabilité du remplacement éventuel du bac de Drusenheim, en liaison avec l'étude multimodale de franchissement du Rhin au Nord de Strasbourg.

S'agissant des crédits de fonctionnement, l'enveloppe 2012 de 975 000 € est en hausse de 8,8 % (du fait de la reprise de l'exploitation du nouveau bac de Seltz) et correspond

à la fourniture du carburant pour les deux bacs automoteurs ; elle permet également de faire face aux frais d'entretiens préventifs et curatifs des trois bacs et de fonctionnement divers (énergie électrique, fournitures d'entretien et de petits équipements, véhicules de liaison, petit entretien, matériel et outillage, télécommunications), nécessaires au bon fonctionnement du service.

Enfin, concernant les recettes, les inscriptions proposées s'élèvent à 310 000 €. Elles correspondent pour un montant de 300 000 € à la participation de l'Allemagne aux frais d'investissement et de fonctionnement engagés pour la liaison Drusenheim / Greffern, auxquels l'Allemagne participe à raison de 50 % de la dépense globale, en application de la convention signée entre le Département du Bas-Rhin et le Land de Bade-Wurtemberg le 30 septembre 1966. Les 10 000 € de recettes complémentaires proviennent du remboursement par Europa Park de la prestation assurée sur sa demande par le bac de Rhinau de deux services supplémentaires de fonctionnement pendant la période hivernale (décembre).

1132 – Port Autonome de Strasbourg

Crédits proposés pour le BP 2012 : 150 000 €

Crédits inscrits au BP 2011 : 300 000 €

Ces inscriptions budgétaires correspondent à la poursuite du soutien contractualisé au développement du Port Autonome de Strasbourg (PAS). Les crédits 2012, proposés sous la forme de subventions d'équipement dans le cadre du Contrat de Projets 2007-2013, ont notamment pour objet le cofinancement des travaux de l'extension du terminal à conteneurs du site de Lauterbourg.

Récapitulatif des montants proposés par modes d'actions :

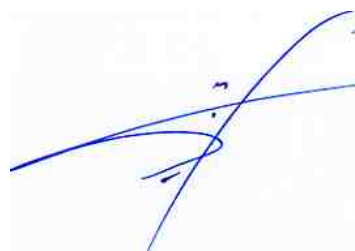
Code	Libellé Mode d'action	Crédits inscrits au BP précédent	Crédits proposés au BP
1131	Bacs rhénans	1 099 500,00 €	1 255 000,00 €
1132	Port autonome et voies navigables	300 000,00 €	150 000,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

Sur proposition de la commission des équipements et de l'aménagement durable, et en accord avec la commission des finances et des affaires générales, le Conseil Général approuve les propositions d'inscriptions budgétaires traduites dans le rapport sur les voies d'eau, pour un montant total de 1 405 000 €.

Strasbourg, le 21/11/11

Le Président,



Guy-Dominique KENNEL